

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS
MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE**

18 AVRIL 2017

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 18 avril 2017 à 19h00 à la salle du Conseil située au 1, 1^{ère} avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Serge Chrétien, maire
Diane Dupuis, conseillère au siège # 1
Germain Émond, conseiller au siège # 3
Claude Laflamme, conseiller au siège # 4
Renaud Robinson, conseiller au siège # 6

Sont absents :

Tous formants quorum, sous la présidence de monsieur Serge Chrétien, maire. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du Conseil.

Sont également présents:

Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale
Diane Gaumont, adj. à l'administration et sec-trés. adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Démission du conseiller Mario Lévesque
3. RRRL – Volet AIRRL – Chemin du Portage
4. RRRL – Volet RIRL – Année 1 et 2 du plan quinquennal / Route de l'Église – GM
 - a. Élaboration des plans et devis
 - b. Réalisation des travaux
5. Demande au FDT – Centre Judes Drouin – Kavale / Estimé budgétaire
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

DÉMISSION DU CONSEILLER MARIO LÉVESQUE

Le conseiller Mario Lévesque a remis sa démission au poste de conseiller municipal au siège # 5 le 4 avril 2017. La lettre de démission a été reçue par la secrétaire-trésorière pour être effective immédiatement.

La secrétaire-trésorière constate la vacance en date du 4 avril 2017 et dépose la lettre au Conseil.

079-04-2017 Considérant que la vacance au poste de conseiller est constatée dans les douze mois qui précèdent le jour fixé pour la prochaine élection générale ;

Sur proposition de Diane Dupuis,
Appuyé de Germain Émond,
Il est résolu que :

Le conseil décrète que le poste de conseiller au siège # 5 demeure vacant jusqu'à l'élection générale de novembre 2017.

080-04-2017 **PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL
VOLET – ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU
ROUTIER LOCAL**

Attendu que la Municipalité de St-Maxime-du-Mont-Louis a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

Attendu que la Municipalité St-Maxime-du-Mont-Louis désire présenter une demande d'aide financière au ministères des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

POUR CES MOTIFS,

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée par Claude Laflamme,

Il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité St-Maxime-du-Mont-Louis autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Proposition adoptée.

**081-04-2017 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL
VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
LOCALES / ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS**

Attendu que la Municipalité de St-Maxime-du-Mont-Louis a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

Attendu que la Municipalité St-Maxime-du-Mont-Louis désire présenter une demande d'aide financière au ministères des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de La Haute-Gaspésie a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

POUR CES MOTIFS,
Sur proposition de Diane Dupuis,
Appuyée par Claude Laflamme,

Il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité St-Maxime-du-Mont-Louis autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Proposition adoptée.

**082-04-2017 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL
VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
LOCALES / RÉALISATION DES TRAVAUX**

Attendu que la Municipalité de St-Maxime-du-Mont-Louis a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

Attendu que la Municipalité St-Maxime-du-Mont-Louis désire présenter une demande d'aide financière au ministères des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de La Haute-Gaspésie a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

POUR CES MOTIFS,
Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée par Claude Laflamme,

Il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité St-Maxime-du-Mont-Louis autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Proposition adoptée.

**083-04-2017 PÉRIODE DE QUESTIONS
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Germain Émond, la séance est levée.

Je, Serge Chrétien, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Serge Chrétien, maire

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.